



ATTESTATION
(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :

Nom... ROBER

Nom de jeune fille.....

Prénoms... Claude Fabrice Charles

Date et lieu de naissance... 08 Mars 1962 à MEAUX

Domicile... 32 Gde Rue Chauvoisin Meufmantiers 77124

Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

J'ai fait parti du personnel SAPAR pendant 18 années. Je suis entré le 29.11.1982 et sorti le 26.07.2000, suite à l'impossibilité de redémarrer l'activité de l'entreprise en raison de la non mise en oeuvre des garanties contractuelles, conduisant à l'asphyxie financière rapide et aux difficultés supplémentaires à affronter suite à l'initiative prise le 06 juillet 2000 par la Cie d'Assurances, d'engager une action en justice réclamant une expertise judiciaire complexe dont les délais semblent incompatibles avec la sauvegarde des emplois, sans tenir compte des 2 enquêtes pénales et de la décision du Procureur de la République.

Ayant vécu l'incendie, j'étais présent dans l'entreprise au moment ou celui-ci s'est déclaré.

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux..., le 09/10/2000

Signature :

Nota Bene - Cette attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit lui annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.

ATTESTATION
(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :
 Nom... ROBER
 Nom de jeune fille.....
 Prénoms... Claude Fabrice Charles
 Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à MEAUX
 Domicile... 32 Gde Rue Chauconin - Meu/Montiers 77124
 Profession... Charcutier
 Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

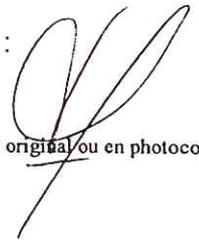
Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

Après avoir pris connaissance du rapport des 3 experts de la Cie AXA concluant à un acte de mise à feu volontaire, je constate que les spécialistes de la Cie d'Assurances, en rédigeant ce rapport, ont volontairement cherché à nuire à l'entreprise, à son dirigeant et à l'ensemble du personnel car les explications que j'ai fournies des faits relatifs au sinistre à Messieurs Lavoué, Hugues, Bourgeret ont été déformés par ces derniers, conduisant avec de nombreuses fausses affirmations à l'élaboration "d'une histoire" différente et contraire à ce que j'ai vécu.

Au cours des explications que j'ai eu à fournir à X. Hugues, il m'a demandé de faire une déclaration à la presse pour

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux, le 09/10/2000

Signature : 

Nota Bene - Cette attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit lui annexer, en original/ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.

ATTESTATION

(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :

Nom... ROBER

Nom de jeune fille.....

Prénoms... Claude Fabrice Charles

Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à MEAUX

Domicile... 32 Gde Rue Chauconin - Neufmontiers 77124

Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

reconnaitre la responsabilité de l'entreprise dans l'épidémie de listéria; à mon refus il a répliqué "pas de problème je contacte les anciens salariés licenciés, ils ont toujours quelque chose à dire"; on a pu constater qu'il a atteint ses objectifs rapidement. Je suis soulagé de constater que rapidement dès le 03 mars 2000 confirmé le 26 juin 2000, le Laboratoire Central évoquera l'acharnement et les exagérations de X. Hugues corroborant le compte rendu du capitaine de police et ma description des faits et celles des autres employés récents. En exemple des éléments trompeurs rapportés par les experts AX pour étayer leur rapport pouvant être facilement combattu par l'entreprise et sur lesquels les Services de police ne se sont pas penchés, il y a :

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux, le 09/10/2000

Signature :

ATTESTATION
(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :

Nom... ROBER

Nom de jeune fille.....

Prénoms... Claude Fabrice Charles

Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à Meaux

Domicile... 32, Gde Rue Chauconin - Meaux/montiers 77124

Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

- Page 19 et 27, photo n° 19 du rapport Lavoué spécialiste en caractérisation des matériaux, expert auprès des Tribunaux, l'ossature de la porte déclaré être "en aluminium" or, en réalité c'est de l'inox.

De cette manipulation M. Lavoué en tiendra les conséquences au profit de sa démonstration, (voir facture achats des portes et constat d'huissier de justice et analyse matériaux à réaliser à l'initiative de SAPAR).

- M. Bourgeret venu à la demande d'AXA en appui de "l'histoire écrite par LAVOUÉ et X. HUGUES, interviendra 15 jours après le sinistre soit le 08 mars, il écrit avoir retrouvé après évacuation de tous les débris de la salle départ de feu par les pompiers le 25.02.2000 (rapport Laboratoire Central du 3 mars 2000 page 5/6);

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux., le 09/10/2000

Signature :

ATTESTATION
(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :

Nom... ROBER

Nom de jeune fille.....

Prénoms... Claude Fabrice Charles

Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à MEAUX

Domicile... 32 Gde Rue Chauconin - Meufmontiers 77124

Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

5 appareils qui équipaient, selon lui, cette zone départ de feu ainsi que des tubes fluorescents "intacts". Or, il faut savoir que j'ai constaté ainsi que Mathieu Larue à M. Bourgeret, après M. Donati du Laboratoire Central le 25 Février 2000, que les néons étaient brisés au sol et explosés avant l'effondrement du plafond au sol... Quant à la quantité des appareils d'éclairages, il suffit de lire dans le rapport établi par O.C.S.T après la vérification des installations électriques du 17 et 23 décembre 1999 en page 64 tableau n° 6 Appareils d'éclairages à la ligne préparation gélée pour constater la présence de 3 appareils... de ses observations malicieuses et de bien d'autres, M. Bourgeret tirera en conclusion que le départ du feu était géographiquement situé ailleurs que

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux, le 09/10/2000

Signature :

ATTESTATION
(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :
Nom... ROBER
Nom de jeune fille.....
Prénoms... Claude Fabrice Charles
Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à MEAUX
Domicile... 32 Gde Rue Chauvin Meufmontiers 77124
Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

dans la salle Belmax signalée par l'ensemble du personnel de l'entreprise...

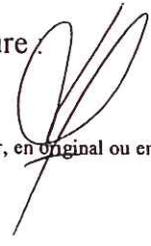
Heureusement, l'enquête du Laboratoire Central de la Police démentira techniquement les conclusions de l'expert AXA.

- L'Audit social du rapport de l'expert AXA conduite par X. HUGUES qualifié de contradictoire par anomalies chronologiques le récit du sinistre. Or l'expert AXA ne m'a jamais demandé de rédiger les événements sur un document prévu à cet effet... était-ce une manœuvre supplémentaire permettant de m'attribuer ces soi-disantes incohérences? ou s'est-il abusé?...

On peut constater que sur les 26 personnes interrogées par X. HUGUES, il m'a été produit que la seule attestation de J. M Simon écrite de la main propre de X. HUGUES qu'il est faite pour

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux..., le 09/10/2000

Signature 

Nota Bene - Cette attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit lui annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.

ATTESTATION

(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :

Nom... ROBER

Nom de jeune fille.....

Prénoms... Claude Fabrice Charles

Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à MEAUX

Domicile... 32 Gde Rue Chauconin - Meaux Montiers 77124

Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

l'entreprise de combattre avec le contrat de travail de J. Marc Simon etc...

Je suis consterné que X. HUGUES désigne le gardien Mathieu Larue à l'origine de l'incendie volontaire (page 7 du rapport de X. HUGUES, sans aucune preuve alors que le sinistre aurait pu atteindre sa famille présente au moment du sinistre dans l'appartement situé au dessus de la pièce d'art du feu.

Je tiens également à préciser que les experts AXA Lavoie, Hugues ont encore fait pression sur moi pour me pas que je les accompagne pendant leurs investigations dans les locaux sinistrés prétextant que dans la mission confiée par l'assureur de SAPAR, ces derniers étaient les protecteurs de la SAPAR, ils m'avaient pas à être accompagné dans les locaux sinistrés et devaient travailler seul.

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux..., le 09/10/2000

Signature: [Signature]

Nota Bene - Cette attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit lui annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.

ATTESTATION

(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Le soussigné :

Nom. ROBER

Nom de jeune fille.

Prénoms. Claude Fabrice Charles

Date et lieu de naissance. 08 mars 1962 à MEAUX

Domicile. 32, Gde Rue Chauconin - Meauxmontiers 77124

Profession. Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

Dans l'instant, je m'ai pas prêté une attention particulière à cette injonction. J'ai eu une première interrogation quand j'ai du pour M. Donati, expert du Laboratoire Central, prendre dans le local énergie, non sinistré, mais cependant "visité" par LAVOUE et X. HUGUES, l'exemplaire du rapport technique de vérifications des installations électriques effectuées par O.C.S.T fin décembre 1999; il avait disparu ainsi que des fiches de travaux, rapport d'entretien et de contrôles des machines etc....

Je constate que le Directeur du Laboratoire Central de la Préfecture de Police, dans son rapport du 26 juin 2000 page 5, conclut à un incendie accidentel en relevant avec étonnement les contradictions non étayées des

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux..., le 09/10/2000

Signature :

Nota Bene - Cette attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit lui annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.

ATTESTATION
(Articles 200 et suivants du Nouveau Code de Procédure Civile)

Je soussigné :
Nom... ROBER
Nom de jeune fille.....
Prénoms... Claude Fabrice Charles
Date et lieu de naissance... 08 mars 1962 à MEAUX
Domicile... 32 Gde Rue Chauvaun - Neufmontiers 77124
Profession... Charcutier

Préciser si l'auteur de l'attestation a, avec l'une ou l'autre des parties en cause, un lien de parenté, d'alliance, de subordination, de collaboration ou de communauté d'intérêts :

Certifie l'exactitude des faits ci-après, auxquels j'ai assisté, ou que j'ai personnellement constaté :

experts d'assurances qui sur la base d'une invraisemblable origine électrique la cause accidentelle de l'incendie est impossible...

A la lecture du rapport des experts AXA, j'ai compris que l'attitude destructrice des experts d'assurances qui, en manipulant les hommes et les preuves est révélatrice d'une volonté de nuire ou de porter préjudices irréversibles à l'entreprise sans considération pour les pertes d'emplois etc.

Je mesure l'incroyable déloyauté de quelques hommes sans scrupule, guidés par des intérêts probablement financiers qui a atteint chacun de nous et a permis à l'assureur de ne pas indemniser spontanément.

Cette attestation est établie en vue de sa production en Justice et je suis informé qu'une fausse attestation de ma part m'expose à des sanctions pénales.

Fait à Meaux, le 09/10/2000

Signature :



Nota Bene - Cette attestation doit être écrite, datée et signée de la main de son auteur. Celui-ci doit lui annexer, en original ou en photocopie, tout document officiel justifiant de son identité et comportant sa signature.

